

Une demande de **Référendum d'Initiative partagée** a été lancée cet été par des chefs d'entreprises du numérique et par des associations de protection des animaux et de l'environnement. Il vise à faire **inscrire dans la loi** des **mesures** concernant la **condition animale**.

Au 14 septembre 2020, le site du référendum répertorie 140 parlementaires soutenant le projet de loi.

Un sondage Ifop mesure l'**adhésion** des **français** aux mesures proposées.

Quels peuvent être l'**impact** de ces évolutions sociétales sur les **bâtiments** d'hébergement des équidés de demain ?

Les rapports et les études prospectives sur les **trajectoires** pour parvenir à la **neutralité thermique** en 2050 se succèdent. Elles illustrent toutes le **défi** que cela représente en terme d'évolutions technologique et sociétale.

L'agriculture, l'élevage et la forêt sont à la fois émetteurs de gaz à effet de serre mais aussi agissent comme **puits de carbone** en en stockant dans les couverts végétaux et les sols.

La **filière équinée**, notamment par son utilisation des prairies, possède de nombreux **atouts verts** à faire valoir.

CHIFFRES CLES

RELATION HOMME-ANIMAL

76 %
 des français sont **favorables** à l'organisation du **RIP¹ pour les animaux**

87 %
 des français sont **favorables** à l'**obligation** de garantir aux animaux l'accès quotidien au **plein air**

DEVELOPPEMENT DURABLE

- 47 %
 réduction de la **consommation** européenne d'**énergie** nécessaire pour atteindre la **neutralité thermique** en 2050

-50 %
 réduction de l'**émission des GES²** de l'agriculture et de l'élevage européen nécessaire pour atteindre la **neutralité thermique** en 2050

60 à 70 t /ha
 puits de carbone³ des **prairies**

1. Référendum d'initiative partagée
2. Gaz à effet de serre, principalement CH₄ et N₂O pour l'agriculture et l'élevage
3. quantité de carbone stocké par les couverts végétaux et les sols

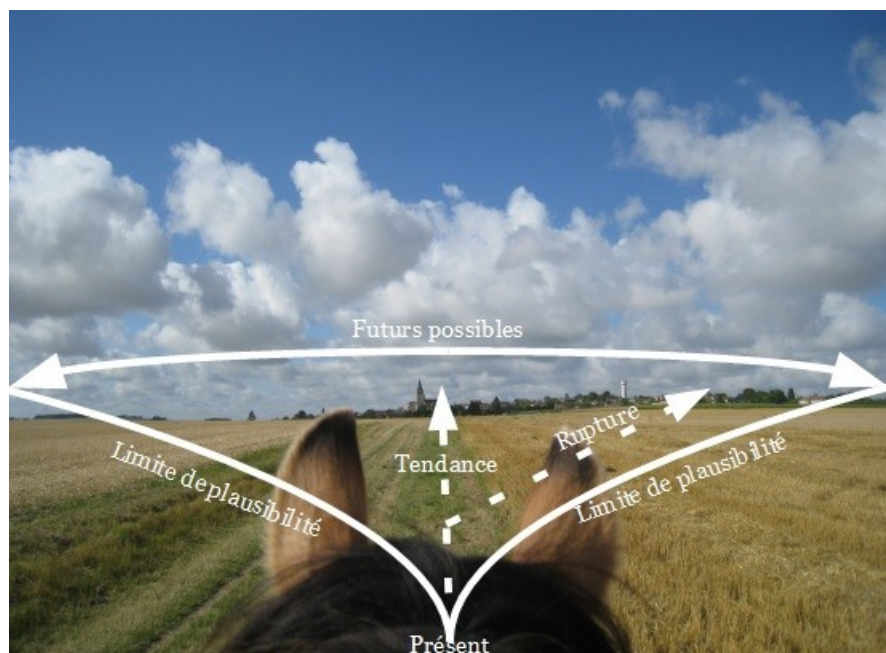


Illustration 1: Futurs possibles, tendances et ruptures



RELATIONS HOMME-ANIMAL

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE POUR LES ANIMAUX

Un RIP visant à inscrire dans la loi des mesures sur la condition animale

Début juillet, 3 patrons du numériques, Xavier Niel (Free), Antoine Granjon (Vente Privée), Marc Simoncini (créateur de Meetic), en collaboration avec des associations de défense des animaux et de protection de l'environnement, ont lancé une procédure de **référendum d'initiative partagée** dit **pour les animaux** sur une proposition de loi "présentée en application de l'article 11 de la Constitution relative à la responsabilité environnementale des êtres humains vis-à-vis des animaux et au bien-être de ces derniers".

Après soutien de 185 parlementaires puis validation par le Conseil constitutionnel, le projet doit recueillir le soutien de 10% des électeurs (4,7 millions) lors de la consultation organisée par le ministère de l'intérieur. Le projet est ensuite examiné par les assemblées et peut être l'objet d'un référendum.

Le projet de loi porte sur 6 mesures notamment:

- l'**interdiction** de l'**élevage** des animaux de rente en cage, case, stalle **ou box** à partir du 1er janvier 2025;
- la **fin** de l'**élevage intensif**, c'est à dire l'interdiction de la mise en production de tout bâtiment nouveau ou réaménagé **ne garantissant pas** aux animaux un **accès au plein air** adapté à leurs besoins à l'entrée en vigueur de la loi et, à partir du 1er janvier 2040, de l'**exploitation d'un élevage n'offrant pas** aux animaux un accès au plein air adapté à leurs besoins.

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE DE DEMAIN

Des prototypes de bâtiments d'avenir présentés lors du dernier colloque du Réseau mixte technologique



Des **prototypes** de bâtiments d'élevage de demain ont été présentés lors du dernier colloque du Réseau mixte technologique Bâtiments d'élevage de demain. Ce dernier regroupe

16 organismes de 4 filières agricoles (ruminant, porcine, avicole et équine) et a pour objectif de fédérer les réflexions et actions de recherche et développement sur les bâtiments d'élevage et faire le lien avec l'enseignement. Les thèmes prioritaires retenus sont les coûts raisonnés, l'environnement et l'élevage de précision.

Laurie Briot de l'IFCE a présenté le prototype « environnement ».

Un sondage de l'Ifop pour Caniprof réalisé en août 2020 montre l'**adhésion** des français au RIP et aux mesures proposées.

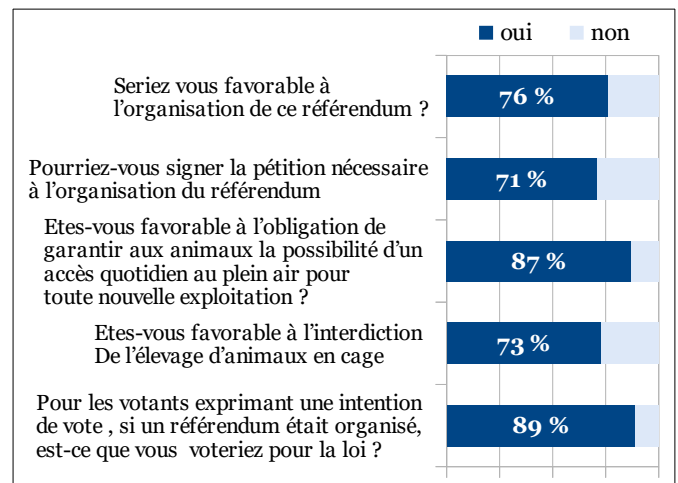


Figure 1: extrait du sondage Ifop pour Caniprof d'août 2020

[Consulter le site du référendum](#)

[Consulter le sondage Ifop](#)

Il est basé sur le centre équestre en zone péri-urbaine et est conçu autour de 3 axes :

- la gestion de l'énergie et de l'ambiance des bâtiments,
- le recyclage des eaux et des effluents,
- le choix des matériaux de construction.

Comme pour le prototype « coûts raisonnés », il repose sur l'**évolution du concept un cheval – un box** pour favoriser son bien-être. Il propose ainsi :

- des **espaces** de vie **modulaires** (pour un ou plusieurs chevaux) ;
- des **sorties extérieures** libres ou contrôlées ;
- un accès au **fouissage libre service**.

[Visionner les webconférences du colloque](#)

QUESTIONNEMENT POUR LA FILIÈRE ÉQUINE

Le RIP est révélateur d'une évolution sociétale qui ne manquera d'affecter la filière équine sur l'hébergement en box et l'accès à des aires d'exercice libre. Ces aspects doivent être pris en compte lors de l'investissement en bâtiments dès aujourd'hui.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMUNICATION DU PARLEMENT EUROPÉEN : UNE PLANÈTE PROPRE POUR TOUS

Une vision européenne stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat.

La Commission européenne a publié en novembre 2018 un rapport prospectif « une planète propre pour tous ». Il présente huit scénarios permettant de réduire fortement les émissions européennes de gaz à effet de serre (4,8 Gt CO_2 /an en 2010).

Ceux-ci reposent sur des vecteurs énergétiques (électricité, hydrogène, carburants de synthèse) renouvelables, l'efficacité énergétique et l'économie circulaire. Seuls deux d'entre eux permettent d'obtenir un **bilan carbone neutre en 2050**, trajectoire nécessaire pour maintenir le réchauffement climatique à 1,5°C. Ils combinent les trois vecteurs et maximisent l'efficacité énergétique. L'un (1.5TECH) favorise la bioénergie et les technologies de capture du CO_2 , l'autre (1.5LIFE) privilégie l'économie circulaire et les changements de mode de vie des Européens (mobilités, alimentations ...).

Ils demandent une **très forte réduction** de la **consommation d'énergie**, jusqu'à 47 % (1.5 LIFE). Par exemple, les **mobilités** connaissent de **fortes évolutions sociétales** comme le développement de la mobilité « as a service »¹ et les approches multimodales en remplacement de la voiture individuelle.

En 2050, les secteurs autres que l'agriculture sont quasiment décarbonés. Celle-ci garde de fortes émissions résiduelles : méthane issue de la digestion des ruminants et des fumiers ; oxyde d'azote de l'amendement des sols (minéral et organique). Elles ont néanmoins été fortement diminuées (divisée par 2) grâce, d'une part, à l'agriculture et l'élevage de précision, et d'autre part, aux **approches systémiques** (agroécologie, agroforesterie, polyculture-élevage, agriculture de conservation des sols, ...).

Le scénario favorisant les bioénergies (1.5TECH) demande jusqu'à 29 Mha (7 % des surfaces) pouvant générer des **tensions sur l'usage des terres**.

Les émissions résiduelles sont compensées par les puits de carbone naturels comme les forêts et les prairies (0,5 t CO_2 /ha/an) jusqu'à 500 Mt CO_2 /an (1.5LIFE) et les technologies de stockage du CO_2 .

Consulter le [rapport et sa synthèse](#).

1. « mix » de services de mobilité fournis à l'utilisateur final pour se rendre d'un point A à un point B à travers une interface unique
2. proposer plusieurs modes de transport différents entre deux lieux

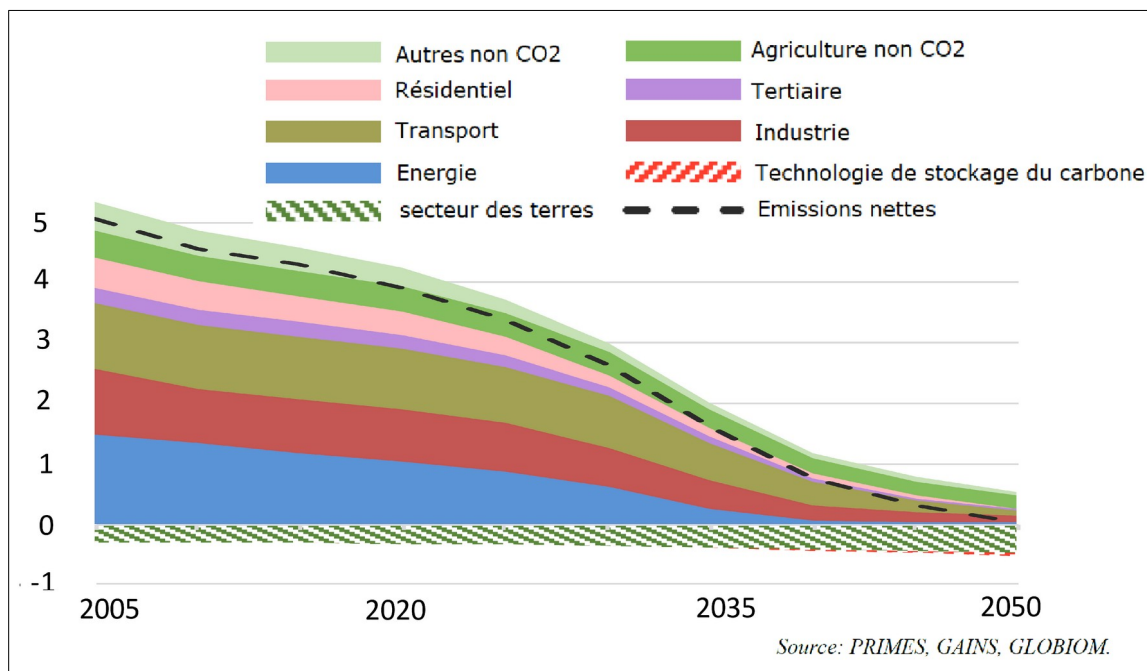


Illustration 2: évolution des gaz à effet de serre en MtéqCO₂/an (scénario 1,5LIFE)



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ATOUS VERTS DES ÉQUIDÉS EN FRANCE

Comment les spécificités de l'élevage et l'utilisation du cheval peuvent répondre aux enjeux environnementaux de demain



L'IFCE a publié en mars 2020 une note thématique sur les atouts verts des équidés qui peuvent être mis en relation avec les enjeux des rapports présentés précédemment.

Cinq atouts environnementaux majeurs sont identifiés.

1. Le pâturage.

Les **prairies** utilisées pour l'alimentation des équidés sont des **puits de carbone** (60 à 70 t de carbone / ha). Les équidés émettent nettement moins de méthane que les ruminants. Leur pâturage sélectif et hétérogène est favorable à la **biodiversité**. En **pâturage mixte** avec des bovins, la valeur nutritive de la prairie est améliorée.

2. La biodiversité

Les équidés présentent une forte diversité avec 25 races équinées et 7 races asines françaises. Cela permet une bonne **résilience** face aux évolutions et perturbations du milieu. Certaines races rustiques et/ou locales sont adaptées aux conditions spécifiques de certains territoires permettant leur **préservation** (par exemple la race camargue)

3. L'occupation du territoire

Les équidés sont présents sur 91 % des cantons français (hors Corse). En zone rurale, ils peuvent être complémentaires aux autres productions.

Ils occupent des zones où d'autres herbivores sont absents (pourtour méditerranéen, landes, zones péri-urbaines) permettant leur **entretien**. Leur pâturage permet le maintien de l'**ouverture** de certains paysages (limite l'embroussaillage).

4. Le travail des équidés (traction en agriculture, sylviculture, transport touristique, services publics comme le ramassage scolaire).

Sur l'ensemble du cycle de vie, et pour un même travail, son utilisation émet nettement **moins de CO2** que celle de son équivalent thermique (tracteur, bus...).

D'autre part, il a moins d'impacts négatifs sur les **sols** (tassement), ce qui est favorable à leur rôle de stockage de carbone.

5. Le tourisme

Le tourisme équestre est un **loisir durable** qui sensibilise aux questions environnementales.

Consulter la [page Equipédia](#) et la [note thématique](#) sur les atouts verts des équidés

ENSEIGNEMENTS POUR LA FILIÈRE ÉQUIDÉS

Parvenir à la **neutralité carbone** en 2050 est un **défi majeur** demandant des **évolutions technologiques** mais aussi et surtout **sociétales** très importantes.

La filière équine sera touchée par un certain nombre de ces évolutions comme celle des mobilités (développement des mobilités collectives au détriment des mobilités individuelles, demande sociétale de réduire celles non nécessaires ...)

Elle risque aussi de se voir imposer des normes environnementales contraignantes.

Néanmoins elle possède un certain nombre d'**atouts** pour faire face à ce défi qui méritent d'être valorisés, c'est à dire développer et promouvoir. Cela est d'autant plus important que certains scénarios envisagés, notamment ceux basés sur les biocarburants, génèrent des réaffectations de terre.

Le document *position paper* élaboré en mars 2020 par le **comité filière** fait la **synthèse des demandes** qui peuvent être portées pour la PAC 2021-2027.

Consulter le « [position paper](#) »

Publication Institut français du cheval et de l'équitation

Directeur de la publication : Jean-Roch Gaillet

Rédaction : Hubert de Cadolle

Crédits photos : Free-photos / Pixabay; Olivier Macé; Adina Voicu / Pixabay ; Nico Wall / Pixabay